



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une installation (suivi de l'Instruction)

Informations générales :

Nom et Numéro du site :	T10665 - 310014		
Adresse du site :	30-32, avenue Edison	Arrdt :	13 ^{eme}
Opérateur :	Bouygues		
Bailleur :	Social Paris Habitat		
Destination de l'immeuble	Habitations	Nb d'étages	R + 11 (37,40 m)
Complément d'information :	Ajout 700 et 2600Mhz avec changement d'antennes Un autre opérateur présent sur le site (Free)		

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	26/12/2016
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	05/01/2017
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	26/02/2017

Analyse du projet

Type d'installation (modif, nlle installation, IP, ajout 4G...)	Ajout 700/2600 Mhz
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire	non
Si la simulation est fournie, est elle conforme au seuil de la charte ?	

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur :

Dans le cadre de nouvelles licences délivrées par l'État, Bouygues Telecom a obtenu le droit d'émettre sur la bande de fréquences 700MHz en 4G. Pour cela Bouygues Telecom doit procéder à un changement d'antennes.

Détail du projet :

Ce projet concerne le remplacement des 6 antennes existantes couvrant 800/900/1800/2100 Mhz (3 bi-bande et 3 quadri-bandes) par 6 nouvelles antennes quadri-bandes orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240° couvrant 700/800/900/1800/2100/2600 Mhz.

Incidence visuelle :

Remplacement des 3 antennes existantes de hauteur 1,40m par 3 antennes de hauteur 1,40m en lieu et place et remplacement de 3 antennes existantes de hauteur 2m par 3 antennes de hauteur 2m en lieu et place.

Hauteur des antennes : 39,08 m et 38,5 m.

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

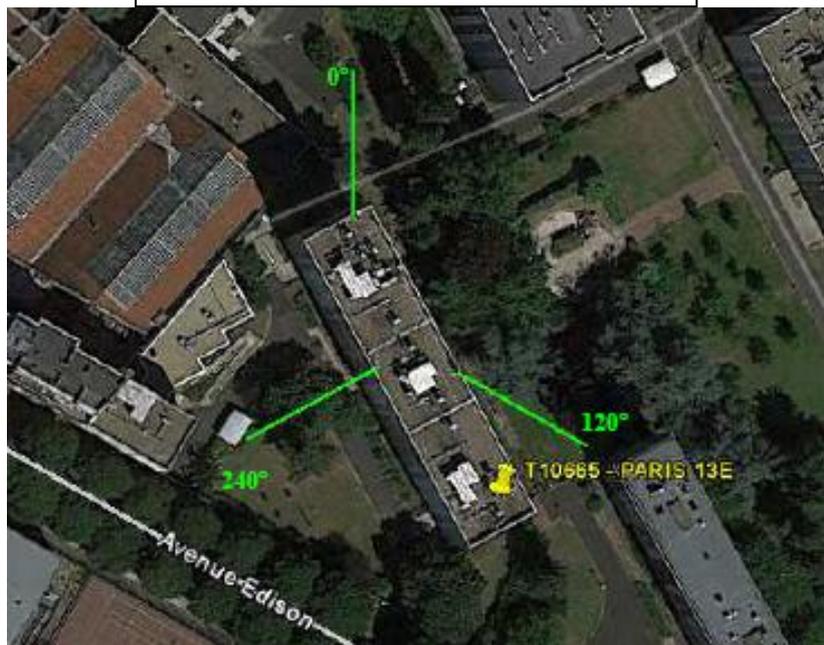
Date de l'avis :	Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100m autour des antennes

Rayon de 25m des hauteurs d'immeuble autour du site



Aucun immeuble dans un rayon de 25 m autour des antennes

ETUDE D'IMPACT VISUEL DANS LE QUARTIER :
EXISTANT ET PHOTOMONTAGE



Pas de modification visuelle du bâtiment : les futures antennes ont un gabarit identique à celles existantes



VUE DES AZIMUTS

Secteur 1 - 0° : pas d'immeuble en vue directe à une distance de 25 m



Secteur 2 - 120° : pas d'immeuble en vue directe à une distance de 25 m



Secteur 3 - 240° : pas d'immeuble en vue directe à une distance de 25 m

